



Délibération n° 37 / 2020

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

- 9 OCT. 2020

D.R.C.
GREFFE - P.P.A.A.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq Septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, à la salle du Bicentenaire de Pignan, après convocation légale, sous la présidence de Madame Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

Mme BOSH Sylvia, Mme CALMES Anne-Marie, Mme CASSAR Michelle, Mme CINÇON Sylvie, M. DELAUZE Daniel, Mme DUBOUCHER Danièle, M. GIL Michaël, Mme GIMENEZ Véronique, Mme GUYONNET Gaëlle, Mme IRIBARNE Isabelle, Mme LACUBE Danièle, M. MATTERA Patrick, M. MESSINA Gaspard, M. PAGEZE Thierry, Mme QUEVEDO Karine, M. QUILES Thierry, M. SABLOS Gérard, M. SAMMUT Jean-Pascal, M. SIE Rémi, Mme THALAMAS Fabienne, Mme TROCHAIN Katia, Mme ZONCA Jeanne.

Absents excusés :

M. BIEGEL Julien (pouvoir à M. MESSINA Gaspard), M. CHOLBI Jean-Claude (pouvoir à Mme LACUBE Danièle), Mme DE BLOCK Jasmine (pouvoir à Mme GUYONNET Gaëlle), M. GERVAIS Marc (pouvoir à Mme IRIBARNE Isabelle), Mme MARCILLAC Monique (pouvoir à Mme THALAMAS Fabienne).

Absents non excusés :

M. ARCAY Martin, M. GRILL Christophe.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Conseil municipal – Désignations des délégués au sein du conseil d'administration du collège Marie Curie

Madame Danièle DUBOUCHER, adjointe au maire, déléguée à l'éducation et à la jeunesse, expose au conseil municipal :

Madame DUBOUCHER indique que suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner les représentants de la commune au sein du conseil d'administration du collège Marie Curie.

A cet effet la commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Il est donc fait appel aux candidatures

Madame CASSAR propose la liste suivante dénommée liste TROCHAIN :

- Madame Katia TROCHAIN – membre titulaire,
- Madame Jeannette ZONCA – membre suppléant.

Cette liste étant valablement enregistrée, il est procédé au vote. Le résultat est le suivant :

Vote pour : 23

Vote contre : 0

Abstentions : 4 (dont 2 pouvoirs) : (Mme DE BLOCK Jasmine, M. GERVAIS Marc, Mme GUYONNET Gaëlle, Mme IRIBARNE Isabelle).

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 37/2020

Objet : Conseil municipal – Désignations des délégués au sein du conseil d'administration du collège Marie Curie

- Les membres de la liste TROCHAIN sont élus à l'unanimité des suffrages exprimés.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,

Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 16 septembre 2020

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN